

RAPPORT ANNUEL 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022



Genève
Rando

Billet de la présidente

2021 restera à jamais gravée dans ma mémoire – pas uniquement parce que j'ai été élue présidente mais surtout à cause des restrictions sévères du Covid pendant les premiers mois de l'année. Tout était inhabituel sauf la nature, les sentiers et la météo ! Genève Rando a « osé » continuer ses activités sans interruptions ; à petite échelle, en gardant les distances surtout dans les transports publics. Par rapport aux autres pays européens, nous étions des privilégiés et je vous remercie pour votre fidélité. En même temps, je sais que plusieurs d'entre vous étaient frustré-es parce que les randonnées se remplissaient en un rien de temps.



2021 s'est caractérisée comme une année de changements et de modifications : J'ai repris la présidence de Paul Everett, qui ne s'est plus représenté et que je remercie pour ses 7 ans de services au sein de Genève Rando. Je suis contente de pouvoir compter sur les membres expérimenté-es et fidèles du comité et nous avons entamé de nombreux projets. Le plus visible à ce jour est certainement le nouvel outil de gestion de randonnée qui offre des avantages pour les membres et les chef-fes de course. Nous sommes contents de constater que ce changement s'est fait sans perturbation et par une adoption facile par nos membres.

Gérer une association de presque 700 membres demande un support administratif considérable. Des changements s'annoncent au sein du comité. Après 12 ans, Christiane Linemann arrive au terme final de son mandat, mais est d'accord et motivée à assurer pour une année encore les tâches administratives, John Boursy se présente en tant que Webmaster. Je vous recommande vivement d'approuver ces deux élections lors de notre prochaine assemblée générale. Après 6 ans en tant que responsable des finances, Claude Guignard ne se propose pas à sa réélection mais nous assure de ses services jusqu'à ce que nous lui trouvions un remplaçant digne de ce nom.

En 2023, deux grands défis nous attendent, l'organisation du 50^e anniversaire de Genève Rando et l'accueil de l'assemblée générale de Suisse Rando. Nous cherchons encore des bénévoles pour ces deux manifestations. Nous aurons l'occasion de nous faire la main avec l'organisation de la réunion des présidents romands en septembre prochain. En mai prochain, nous allons lancer une enquête de satisfaction et je vous invite, toutes et tous, à prendre un moment pour y répondre. Je vous en remercie par avance.

Chers-chères membres de Genève Rando : je vous remercie vivement de votre soutien et je vous souhaite de nombreuses randonnées relaxantes ou sportives et des expériences nature inoubliables en ces temps difficiles.

La dernière assemblée générale a dû se tenir sous la forme écrite et je me réjouis d'autant plus de vous revoir en chair et en os (avec précaution, si nécessaire), le 30 avril 2022 à la Ferme du Lignon.

Irmgard Flörchinger

Comité

Irmgard Flörchinger, *Présidente*

Christiane Linemann, *Vice-présidente*

Claude Guignard, *Finances*

Myriam Debonneville, *Trésorière*

Margrit Guggelmann, *Relations publiques*

Pierre Lehmann, *Membre*

François Niggli, *Responsable technique*

Commission des courses

Irmgard Flörchinger, *Présidente*

Christiane Linemann, *Secrétaire*

Jean-Philippe Mollard, *Membre*

Pierre Lehmann, *Membre*

Vérificateurs des comptes

Marguerite Contat

Josiane Petrus

France Baussière

Balisage

Victor Chiou

Annie Comte

Paul Everett

Valérie Mitchell

Daniel Sandoz

Table des matières

Billet de la présidente	1
Table des matières	3
Ordre du jour de l'assemblée générale du 30 avril 2022	4
Rapport de la présidente	5
Rapport technique et promotion	8
Rapport de la coordinatrice des courses	12
Rapport du webmaster	14
Rapport financier	15
Comptes 2021	18
Rapport des vérificateurs des comptes	21
Procès-verbal de l'assemblée générale 2021	22
Statuts	24



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de Genève Rando

Ordre du jour

49^e assemblée générale de Genève Rando

Samedi 30 avril 2022 à 10h00

À la Ferme du Lignon, 51B route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon

1. Accueil et bienvenue
2. Désignation des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2021
4. Rapport de la présidente
5. Rapport technique
6. Rapport de la coordinatrice des courses
7. Rapport du webmaster
8. Comptes et rapport financier 2021
9. Rapport des vérificateurs des comptes
10. Discussion sur ces rapports
11. Approbation des comptes 2021 et du budget 2022
12. Décharge au comité et aux responsables des comptes
13. Elections au comité et des vérificateurs des comptes
14. Fixation des cotisations 2023
15. Propositions individuelles

(selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir par écrit à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée).

Rapport de la présidente pour l'année 2021

Préambule

Tout d'abord, je voudrais vous remercier toutes et tous encore une fois de m'avoir élue présidente. Après bientôt une année dans la fonction, je vous avoue que ce n'est pas uniquement un plaisir et un honneur mais aussi beaucoup de travail que de diriger les activités, de présider les séances et de représenter Genève Rando auprès de ses membres et des autres associations. Je remercie vivement le comité pour son soutien inlassable : nous avons repris nos séances mensuelles à partir du mois de mai et nous nous sommes dotés d'objectifs pour les 3 ans à venir de ma présidence. Nous avons mis à jour les directives pour les chef-fes de course après de multiples lectures avec la plupart de nos responsables.

Randonnées accompagnées

Nous avons atteint un nouveau record de nombre de randonnées accompagnées : 153. Ceci nous place de loin en première position de toutes les associations cantonales de randonnée. Contrairement à d'autres associations cantonales, Genève Rando n'a jamais cessé d'en offrir pendant la pandémie même avec les restrictions à 5/15 personnes. Nos chef-fes de course se sont appliquées à mettre des courses supplémentaires pour faire face à la demande. En dépit de l'offre bien étoffée, les randonnées se sont vite remplies et ce sont surtout les nouveaux-les adhérent-es qui n'ont pas pu amplement en profiter. Le comité a donc décidé que les randonnées d'un jour ne seront ouvertes à l'inscription qu'un mois avant la date de la course à partir de 2022.

Nos sentiers balisés

Quel plaisir pour le-la randonneur-euse de pouvoir s'appuyer en Suisse sur le réseau balisé des chemins pédestres. En tant que cheffe de course, je suis éternellement reconnaissante à cette armée de bénévoles qui parcourt sans relâche nos sentiers pour les garder en bon état et où je n'ai jamais besoin de me soucier de la bonne direction. Genève Rando a continué ses activités de surveillance et de signalisation du réseau genevois – un mandat qui nous est attribué par l'Etat de Genève. Un grand merci à notre responsable technique et à tous nos baliseurs qui parcourent inlassablement nos sentiers pour nettoyer les indicateurs et les contrôler.

Nombre de membres

Le tableau ci-dessous démontre l'état de nos membres. Nous sommes contents d'annoncer une augmentation par rapport à 2020 (595 membres).

Etat des membres 2021

Individuels	Couples (2x38)	Honneur	Communes	Total
566	76	4	38	684

Genève Rando n'a jamais compté autant de membres – nous vous remercions vivement de votre loyauté. Même sans les turbulences pandémiques, nous espérons que ce dynamisme pour la randonnée continue et que nous vous verrons nombreux/ses à nos randonnées accompagnées.

Formation chef-fe de courses et adjoint-es

Genève Rando a pour but de confier ses randonnées à des chef-fes de course bénévoles qui ont suivi une formation de base (Suisse Rando, ASAM, CAS, etc). En 2021, Véronique Sottas a suivi et réussi la formation Suisse Rando. Pour 2022, nous avons le plaisir d'accueillir 3 aspirant-es enthousiastes qui suivront la même formation.

Le comité a décidé d'offrir des formations complémentaires aux chef-fes de course et adjoint-es. Un premier cours a été organisé au mois de novembre : orientation et lecture de carte. Et pour la saison d'hiver, les chef-fes et adjoint-es ont pu suivre un cours de théorie et pratique sur la gestion des risques d'avalanche.



Finances

Avec les limitations en nombre de participant-es à nos randonnées dues à la pandémie, il n'est pas étonnant que le résultat net des randonnées soit négatif. Pour rappel, nos chef-fes de course/adjoint-es sont défrayé-es mais pas rémunéré-es. Aussi, après deux ans de pandémie, Genève Rando a financé le repas de fin d'année plus généreusement que dans le passé et nous sommes très contents que vous ayez répondu si nombreux. Ce sont les 2 éléments principaux qui font que nos opérations ont accusé une perte l'année 2021. Mais nos finances sont très saines et avec un retour « à la normale » après la crise sanitaire, nous sommes optimistes de pouvoir équilibrer nos finances en 2022.

Relations publiques

Les contacts et échanges avec nos collègues de notre faîtière et des associations romandes sont très précieux et nous avons assuré la représentation de Genève Rando aux :

- conférences des présidents romands et Suisse
- assemblées annuelles de Suisse Rando et des associations cantonales romandes

En plus, nous avons entretenu de fructueux échanges avec nos collègues vaudois et valaisans – un grand merci pour leur support.

Site Web / Module gestion des randonnées

En septembre, nous avons lancé le projet de remplacer le module des inscriptions aux randonnées avec une application qui rend la gestion des courses plus efficace pour nos chef-fes de course et offre de nombreux avantages aux utilisateur-trices. Bien que ce soit une application existante, la mise en place a nécessité des centaines d'heures de bénévolat. Fort heureusement, j'ai été assistée par John Boursy, nouveau Webmaster bénévole de Genève Rando.

La Newsletter et le site Web nous assure un lien avec nos membres et c'est gratifiant de constater que les deux moyens de communication sont beaucoup consultés.

Irmgard Flörchinger
Présidente

Rapport technique et promotion 2021

Saviez-vous que 350, c'est approximativement le nombre de km qui séparent à vol d'oiseau les extrémités est et ouest de la Suisse ? Mais 350 c'est également le nombre de km de chemins que compte le réseau genevois de chemins de randonnée et qui sont parcourus chaque année par les bénévoles de la section technique de Genève Rando dans le cadre de la surveillance, de façon à connaître d'éventuels défauts et pouvoir les résoudre. Sur ces 350 km, près de 450 interventions ont été réalisées en 2021, majoritairement en faveur de la fameuse signalisation jaune qui jalonne les chemins. C'est donc une fois de plus l'occasion de remercier pour leur remarquable travail l'équipe de bénévoles de la section technique, composée de Victor Chiou, Annie Comte, Paul Everett, Valérie Mitchell et Daniel Sandoz.



La route forestière (en haut) remplacée par le chemin creux historique (en bas), remis en état et aménagé.

Fait assez rare, la section technique a eu en 2021 le plaisir de mettre en place la signalisation de plusieurs nouveaux sentiers. Il s'agit de chemins creux qui traversent les bois de Fargout à Chancy, classés à l'inventaire des voies de communication historiques de Suisse (IVS). Ces chemins qui étaient désaffectés et totalement inaccessibles ont été remis en état et aménagés, un projet mené de façon conjointe entre l'Etat de Genève et Genève Rando. Ils remplacent de longs tronçons qui empruntaient des routes forestières au tracé goudronné et monotone.

Ces importantes modifications font partie des mesures du plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PDCRP) adopté par le Conseil d'Etat en 2018. Ces chemins creux appartiennent d'ailleurs depuis 2021 au nouvel itinéraire local SuisseMobile «Far West du

canton de Genève». Cet itinéraire propose une magnifique randonnée en boucle au paysage varié et aux multiples points d'intérêts, à la découverte de la région la plus à l'ouest de Suisse. Un nouvel itinéraire qui a manifestement suscité beaucoup d'intérêt auprès de la population genevoise comme auprès des visiteurs de notre canton.

Toujours située sur ce parcours, notons que la passerelle suspendue du Longet, qui se trouve également dans les bois de Chancy, a été restaurée par l'Etat de Genève, propriétaire de cet ouvrage unique en son genre pour Genève. Le maintien de cet

ouvrage dans la durée est à saluer car il s'agit d'un important point d'intérêt sur le réseau de chemins de randonnée du canton et il s'agit également du seul point de passage de cette rivière sur plusieurs kilomètres.

L'itinéraire « Far West du canton de Genève » constitue le premier des trois nouveaux itinéraires locaux SuisseMobile prévus dans le cadre du projet de révision de l'offre en itinéraires locaux, qui avait été lancé en 2019 par la fondation SuisseMobile. Un nouvel itinéraire suivra en 2022, du côté de la région de Versoix et nous devrions finir en beauté en prenant de la hauteur pour le dernier itinéraire à venir l'année suivante, en 2023.

Hormis ces projets, une collaboration efficace entre la commune de Dardagny, Genève Rando et l'Etat de Genève débutée en 2020 permettra en 2022 de faire entrer dans le réseau officiel de chemins de randonnée pédestre, de magnifiques sentiers comptant sans doute parmi les plus beaux du canton.

Nombreux sont donc les projets visant à augmenter la qualité du réseau genevois de chemins de randonnée.

La qualité de l'offre en chemins de randonnée est en effet fondamentale, raison pour laquelle l'Office fédéral des routes et Suisse Rando ont édicté des objectifs de qualité que les acteurs du domaine sont encouragés à utiliser dans le cadre de la gestion, la planification et l'entretien des 65'000 km de chemins que compte la Suisse. Ceci de façon à ce que le réseau de chemins de randonnée réponde bien aux attentes et besoins des randonneurs et randonneuses.

Une première version du document détaillant ces objectifs avait paru en 2007. Compte tenu de l'évolution des exigences et des défis auxquels les chemins de randonnée pédestre doivent faire face, la nécessité d'actualiser cet important document s'est faite sentir, raison pour laquelle Suisse Rando et l'OFROU ont décidé de le mettre à jour. Dans ce contexte, Genève Rando a été invitée à intégrer le groupe de travail pour la révision de ce manuel; une belle reconnaissance du travail réalisé dans le canton et de l'expertise acquise par votre association en matière de qualité des chemins de randonnée.

Parmi les objectifs de qualité figurent bien sûr une signalisation claire et permettant de répondre aux besoins des randonneurs et randonneuses. Malheureusement, des lacunes au niveau des informations communiquées à Genève via les panneaux jaunes mentionnant la destination ont été identifiées, notamment à l'occasion du diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du PDCRP. Afin de mettre à jour ces informations, les travaux de redéfinition des itinéraires techniques, qui sont à l'origine de ces infor-



Couverture de la nouvelle mouture du manuel « Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse » (projet).

mations, se sont poursuivis en 2021. Le but est de communiquer via un futur renouvellement des panneaux une proposition d'itinéraires plus cohérente, répondant mieux aux besoins du public et plus adaptée au contexte qui s'est largement modifié durant les vingt dernières années. Les modifications induites par la réalisation des mesures du PDCRP (changements de tracés et/ou de temps de marche) constituent l'autre principal facteur qui implique la mise à jour de ces informations.

Dans ce contexte, Genève Rando peut maintenant bénéficier, pour la dernière phase de ce travail, du module mobilité douce du logiciel « Mistra » mis à disposition par la Confédération grâce à un accord entre l'administration fédérale et l'Etat de Genève. Genève Rando a ainsi intégré en 2021 le groupe de cantons utilisateurs de cet outil permettant notamment de générer de façon semi-automatique les informations qui figureront sur les futurs panneaux mis en place sur le terrain par les bénévoles de la section technique. La première étape a consisté en la saisie de l'ensemble du réseau inscrit au plan directeur, ainsi que des projets futurs dans l'application Mistra.

Enfin, toujours dans le domaine technique, parmi différents projets et planifications auxquelles Genève Rando a été invitée à se prononcer durant l'année écoulée, citons le projet de voie verte Genève-Sécheron – Versoix. Un projet à fort enjeu pour le réseau de chemins de randonnée puisqu'une large partie du tracé retenu emprunte des chemins de randonnée, dont certains font partie de l'itinéraire international N°4, Via Jacobi.

En ce qui concerne la promotion du réseau de chemins de randonnée, une accalmie au niveau de la pandémie a permis à l'Etat de Genève et à Genève Rando de tenir la Journée cantonale sur les chemins de randonnée à Dardagny le 4 septembre 2021, qui aurait initialement dû se tenir en 2020. Près de 1200 personnes ont à nouveau répondu à l'appel et sont parties à la découverte des 10 postes d'information disséminés à travers cette belle et surprenante région de notre canton.



Une partie de l'équipe de choc des bénévoles de Genève Rando, prête à accueillir le public au départ du parcours à la gare de La Plaine.

Un très nombreux public qui n'aura pourtant aucunement effrayé les bénévoles de Genève Rando qui ont œuvré sans relâche toute la journée pour l'accueillir de la meilleure façon possible, que ce soit au point de départ ou sur le stand de Genève Rando. Un immense merci à vous!

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition, printanière cette fois, qui se tiendra sur le parcours de l'itinéraire « Far West du canton de Genève » entre Chancy et Avusy le 7 mai 2022, avec comme toujours de belles découvertes au programme.

Enfin, n'oublions pas la 8^e édition du Rallye Gourmand qui s'est déroulée le week-end du 14-15 août 2021. L'événement s'est quant à lui aventuré dans la région de la Champagne, pour un magnifique parcours sous le signe d'Épicure, entre Soral, Avusy et Laconnex à nouveau couronné de succès.

2022 s'annonce comme une année une nouvelle fois prometteuse pour le réseau de chemins de randonnée pédestre de notre canton!

François Niggli
Responsable de la section technique

Rapport de la coordinatrice des courses 2021

Tout comme 2020, l'année 2021 restera une année bien spéciale. Nous avons appris à jongler entre les diverses restrictions imposées par nos autorités, un vrai casse-tête pour nos chef-fes de course.

Vous avez été 1212 à profiter des 153 randonnées proposées, dont 78 annoncées sur le programme papier et 75 supplémentaires proposées par un petit nombre de nos chef-fes de course. Un grand merci à eux.

Avec le nombre restreint de participant-es autorisé, vous avez été nombreux-euses à ressentir un sentiment de frustration lors de l'inscription, les courses étant complètes en un rien de temps.

Au fil de l'année, les restrictions se sont allégées, et le nombre de participant-es est passé à 15, un grand saut et beaucoup de satisfaction, un petit air de liberté retrouvée. Malheureusement, nous avons dû annuler 22 randonnées, dont la majorité en France voisine en raison des restrictions imposées.

Chef-fes et adjoint-es

Les directives pour les chef-fes et adjoint-es de course ont été revues. Elles dataient de décembre 2014, et nécessitaient une mise à jour.

Nous en avons profité pour mettre en place une commission des courses qui a pour but de s'assurer de la bonne cotation des courses avant de les mettre au programme. Nous sommes très attentifs à la sécurité des participant-es.

Deux journées de formation continue ont été organisées dans l'optique de donner le plus d'outils possible à disposition de nos chef-fes et adjoint-es de course.

Sortie orientation et lecture de carte dans la région de Saint-Cergue orchestrée par notre chef de course Philippe Bogli. Une belle journée avec une partie théorique et une mise en situation après le pique-nique.

En février, une journée pour se familiariser avec le DVA, pelle et sonde. Les participant-es se sont rendu-es dans la région de Sommand pour y trouver un terrain propice à divers exercices en rapport avec les avalanches. Formation planifiée par Michel Grivet, responsable sécurité au CAS-GAG et Jean-Marie Rizzi, chef de course à Genève Rando

Nous tenons à féliciter Véronique Sottas qui a suivi avec succès la formation de cheffe de course proposée par Suisse Rando et organisée par Val Rando. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans la préparation et la conduite des randonnées. Merci de lui réserver le meilleur des accueils.

En fin d'année 2020, Paul Everett nous faisait part de sa démission comme responsable de courses, avec effet au 28 février 2021. Nous tenons à le remercier pour les nombreuses courses supplémentaires proposées, son enthousiasme et sa bonne humeur, sans oublier les verres de l'amitié après les randonnées, un agréable moment de partage.

Avant de conclure, je tiens à rendre hommage à Yvonne Trabichet. Elle fut une adjointe très appréciée pour son dynamisme, son enthousiasme et son écoute de chaque instant lors des randonnées. Elle connaissait le Jura comme sa poche, chaque détour, la moindre brindille et le nom de chaque fleur. Je garderai le souvenir d'une personne discrète au grand cœur et toujours prête à partager un bon moment en toute amitié. Elle est partie sans bruit pour une longue randonnée et, en chemin, elle rencontrera sûrement Juliette Boschetti avec laquelle elle était en binôme.

Pour terminer, un grand merci à tous nos chef-fes et adjoint-es de course qui, année après année, vous proposent de nouvelles randonnées, et à vous, chers membres, pour votre fidélité.

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses



Rapport du webmaster pour l'année 2021

Nouveau webmaster

John Boursy a répondu favorablement à notre recherche d'un deuxième Webmaster. Sans son aide précieuse, nous n'aurions pas été en mesure de par exemple changer l'outil d'inscription aux randonnées. Nous nous partageons le travail : c'est un véritable plaisir de collaborer avec John - nous ne nous marchons pas sur les pieds.

La Newsletter

Notre Newsletter, en plus du site web, est le moyen privilégié de maintenir le contact avec nos différents publics: membres, communes, intéressés, etc. Pendant l'année calendrier 2021, nous avons publié 11 éditions et en moyenne, 72,8% des destinataires ont ouvert la Newsletter. Ces chiffres nous encouragent de continuer d'utiliser ce moyen de communication pour vous informer de nos dernières nouvelles, vous donner des conseils ou des mises à jour de notre site web.

Quelques statistiques de notre site : www.geneverando.ch

Le site de Genève Rando continue à être fréquenté d'une manière soutenue, comme ces chiffres le démontrent :

Visiteurs-euses	Visites	Pages consultées
22'608 (-11%)	43'407 (+3%)	178'887 (+7%)

83% sont des visiteurs habitués et 17% des visiteurs nouveaux. Les pages les plus fréquentées sont évidemment nos courses, suivies de la page des chemins et des photos.

Les utilisateurs restent en moyenne 2:30 minutes sur le site. Et pour finir, nous avons en moyenne 50 utilisateurs par jour (en baisse depuis l'année passée).

Geneverando.ch constitue aussi un instrument clef pour la promotion de nouveaux membres – une majorité nous disent nous avoir trouvés par ce biais.

Nouvel outil d'inscription et gestion de courses

Pour 2022, l'ancien système des randonnées et des inscriptions en ligne a été remplacé par un nouveau logiciel externe au nom de DropTours. Ceci dans un effort de réduire le temps de gestion des randonnées par nos chef-fes de course et d'offrir de nombreux avantages pour nos membres. Au moment de l'écriture de ce rapport, nous sommes satisfaits de constater que ce changement s'est bien passé et que le nouvel outil a été très bien adopté.

Merci.

Irmgard Flörchinger
Webmaster Genève Rando

Rapport financier relatif à l'année 2021

Un rapide coup d'œil à notre bilan et à notre compte de résultat à la fin de l'année 2021 ne montre guère de changements par rapport aux mêmes documents établis une année auparavant. En effet, mais notre association qui approche de ses 50 ans d'existence ne peut plus se développer comme à ses débuts même si l'épidémie de Covid a redonné un attrait certain à la randonnée. Espérons que ces bonnes dispositions vont subsister, voire prendre de l'ampleur après la fin du Covid.

Et pourtant, en l'espace d'une année le total du bilan a augmenté de près de 10 %, soit CHF 50'000 alors que, vous le verrez plus loin, nos comptes accusent une petite perte. Mais pourquoi, direz-vous, pourquoi tant d'argent chez une petite association ? Mais dépensez-le. Offrez-nous des randonnées gratuites, des voyages... Et bien voilà, comme nous le répétons sans répit chaque année, ce n'est en l'état tout simplement pas possible. Comme vous le savez sans doute, les associations de randonnées cantonales possèdent l'association Suisse Rando, qui les fédère toutes. Et cette association a principalement pour but de faire connaître la randonnée pédestre et de la développer.

A cet effet, elle recueille l'essentiel des dons effectués en Suisse dans ce but qui, suite à ses efforts de prospection, augmentent régulièrement. Mais elle considère que leur utilisation relève des associations cantonales, plus proches des besoins et qui les connaissent mieux. Dès lors, une fois couverts ses propres objectifs elle répartit son bénéfice d'exploitation entre les différentes associations cantonales. Avec les années ces répartitions se sont peu à peu accrues et, en une dizaine d'années, elles ont plus que doublé. Utilisation par les associations cantonales ? Oui, mais surtout pas en faveur directe de leurs membres, et cela se comprend car il s'agit de dons. L'utilisation doit, et il s'agit de prescriptions strictes de Suisse Rando, d'une manière ou d'une autre exclusivement profiter à la collectivité pour favoriser la randonnée, améliorer le balisage et, plus généralement, accroître la fréquentation des chemins de randonnée pédestre. Les cantons reçoivent plus ou moins, selon une clé de répartition fixe prédéfinie. Pour Genève on atteint actuellement par année un peu plus de CHF 100'000. Mais l'association genevoise ne s'est pas préoccupée de définir de politique d'investissement des fonds reçus de Suisse Rando de telle sorte qu'une partie de plus en plus élevée de ces derniers s'est accumulée, année après année, au fonds Suisse Rando. Et voilà la raison de l'important montant de trésorerie, qui représente simplement et pour l'essentiel le fonds Suisse Rando. Le comité a décidé de se saisir de ce problème et a commencé à développer un programme pour l'utilisation des fonds reçus conformément aux prescriptions établies. La présence de tant d'argent en apparence inutile se trouve ainsi expliquée.

Bilan

Le bilan, qui montre comment le capital est investi, constitue un document qui ne pourrait guère être plus simple, en raison de la structure de l'association. A l'actif du bilan

nous n'avons, en dehors des liquidités, que quelques débiteurs qui ont payé en janvier 2022. Au passif, à part quelques factures de décembre à payer et des recettes reçues en avance pour 2022, de manière à ajuster correctement les résultats, nous avons les provisions, qui sont en fait des réserves, ainsi que les fonds et la fortune de l'association. Il serait difficile d'avoir une situation plus claire et surtout plus saine.

Vous remarquerez que nous avons réduit nos fonds chez PostFinance pour en déposer une partie chez d'autres banques, et notamment UBS. Dès le mois de septembre 2021 en effet PostFinance a décidé de faire payer à ses clients, pour les comptes comportant plus de CHF 100'000, des intérêts négatifs au taux de 0,5 % l'an, répercutant ceux que lui prend la Banque Nationale Suisse qui s'efforce de lutter contre la hausse du cours du franc suisse. Nous avons cherché et trouvé des banques encore provisoirement, peut-être, plus généreuses et plus accueillantes pour abriter une partie de notre trésorerie.

Compte de résultat

Le compte de résultat se présente comme un document particulièrement touffu, en apparence, que beaucoup renoncent à comprendre. Mais toutes les recettes et les dépenses qui passent par les provisions et les fonds et n'influencent pas le résultat doivent malgré tout apparaître, en bonne orthodoxie comptable, au compte de résultat sinon le risque existerait que les lecteurs les ignorent. Chez Genève Rando elles sont particulièrement nombreuses et c'est pourquoi nous donnons, en plus des comptes annuels et pour une bonne information, le mouvement des provisions et des fonds. Mais cet état de choses complique singulièrement la lecture et la compréhension du compte de résultat. Je me tiens volontiers sur rendez-vous à disposition de ceux qui désirent se faire expliquer les choses. Chaque membre possède en effet ce droit.

Ainsi qu'il ressort au pied du document, les résultats de Genève Rando pour 2021 ne sont pas particulièrement brillants. Notre compte de résultat accuse une perte de CHF 2'029 contre un excédent de produits de CHF 6'333 en 2020. En raison du Covid un certain nombre de dépenses qui n'avaient pas été faites en 2020 sont venues en 2021. On peut notamment relever le repas de fin d'année, que Genève Rando a voulu généreux (en 2020 il n'y en avait pas eu) mais, d'une manière générale, divers postes de frais ont accusé de petites hausses. Ce qui explique une partie de ce recul de résultat.

Et en plus malgré une augmentation du volume des cotisations résultant de l'augmentation réjouissante des membres (10 %), les autres recettes ont marqué le pas et tout particulièrement celles provenant des randonnées qui, pour une fois, se sont terminées par une perte nette de CHF 2'000. Le Covid a poussé Genève Rando à entreprendre davantage de randonnées mais avec un effectif très limité, vu la nécessité fédérale de réduire les attroupements et de maintenir les distances, et finalement beaucoup d'entre elles n'ont pas couvert leurs frais. Le but de Genève Rando ne consiste pas à gagner de l'argent avec les randonnées mais au moins à ne pas en perdre. Ce but n'a pas été atteint en 2021.

Cela dit cette perte de l'année 2021 de CHF 2'029 ne constitue pas une catastrophe. Nous l'attendions. Elle n'entame que de peu le capital libre de l'association qui demeure de l'ordre de CHF 70'000. Pour 2022 nous ne prévoyons pas mieux mais il n'est pas possible chez une association d'établir un budget alors que selon les statuts l'assemblée générale doit l'approuver; nous n'établissons dès lors que des «prévisions» budgétaires, qui n'ont que peu de signification.

Il faut enfin relever qu'un montant reçu il y a deux ans de Suisse Rando pour couvrir les frais de changement de logo n'a finalement pas été entièrement utilisé. Il est resté CHF 6'370 qui ont servi, à concurrence de CHF 6'000, à augmenter notre provision pour le 50e anniversaire de Genève Rando en 2023, qui atteint CHF 12'000.

En conclusion nous n'avons, pour la gestion de l'association, que des recettes de tout juste CHF 30'000 avec des cotisations des membres de même pas CHF 28'000, et des charges qui, bien que chacune strictement soupesée, en absorbent la totalité. L'existence de l'association est garantie par une fortune de CHF 70'000. Pas question pour la gestion ordinaire de l'association de toucher aux fonds reçus de Suisse Rando qui, d'ailleurs, en surveille l'utilisation. Curieuse situation. Mais chacune des quelque 22 associations cantonales en Suisse a, fédéralisme oblige, sa situation bien particulière, qui dépend notamment de la surface du canton, de sa population, de la longueur de ses cheminements pédestres et enfin de la manière dont le canton en cause finance leur entretien. Les résultats ne sont généralement absolument pas comparables.

Je vous demande, après avoir entendu la lecture du rapport des vérificateurs, de me donner décharge de la tenue de la comptabilité pour 2021. Relevons qu'elle a été, comme d'habitude, soumise préalablement au responsable comptable de Suisse Rando pour un examen technique qu'elle a brillamment réussi.

Claude Guignard
Expert-comptable diplômé, responsable des finances

Bilan au 31 décembre 2021

	31.12.21	31.12.20
	CHF	CHF
<u>Actifs</u>		
PostFinance	177'634	428'460
Banque Cantonale de Genève	202'755	52'751
UBS	149'999	
Liquidités	530'388	481'211
Débiteurs	30'074	28'769
Charges payées d'avance	0	1'923
Compte d'attente	457	
Débiteurs et actifs transitoires	30'531	30'692
<u>Total des actifs</u>	560'919	511'903
<u>Passifs</u>		
Charges à payer	3'585	400
Produits reçus d'avance	16320	14'680
Charges à payer et passifs transitoires	19'905	15'080
Provision pour le 50ème anniversaire	12'000	4'000
Provision pour frais de changement de logo	0	7'660
Fonds balisage	11'625	16'628
Fonds Suisse Rando	446'601	395'718
Provisions et fonds	470'226	424'006
Total des engagements, des provisions et des fonds	490'131	439'086
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	72'817	66'484
Résultat déficitaire (-), bénéficiaire	-2'029	6'333
Etat au 31 décembre	70'788	72'817
<u>Total des passifs</u>	560'919	511'903

Compte de résultat de l'année 2021

	Prévisions budgétaires		
	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF
Produits			
Cotisations des membres	27'000	26'770	25'150
Dons	1'000	1'028	993
Recettes randonnées	80'000	61'549	51'790
Recettes manifestations	6'000	2'975	0
Abonnements reçus pour le magazine "RANDONNER.CH"	2'500	2'485	2'520
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	60'000	60'097	57'081
Produits financiers	20	8	10
Participation au résultat d'exploitation de Suisse Rando	108'000	107'446	106'089
	284'520	262'358	243'633
Utilisation de la provision pour frais de changement de logo	0	1'290	0
Utilisation (dissolution) de la provision pour frais de changement de logo	0	6'370	0
Utilisation (dissolution) du fonds balisage	5'000	5'003	4'295
Utilisation (dissolution) du fonds Suisse Rando	60'000	56'563	59'564
Total des produits	349'520	331'584	307'492
Charges			
Cotisation Suisse Rando	4'000	4'000	4'000
Dépenses randonnées	80'000	62'427	50'458
Dépenses manifestations	12'000	7'151	0
Abonnements payés pour le magazine "RANDONNER.CH"	2'800	2'520	2'765
Dépenses pour mandats publics	62'000	62'078	58'589
Dépenses coordination randonnées	6'500	5'246	5'431
Dépenses d'information	4'000	3'574	4'110
Charges administratives	3'500	3'321	1'666
Frais généraux du comité	3'000	2'875	1'131
Frais postaux et bancaires	6'000	4'100	2'569
Charges portées à la provision pour frais de changement de logo	0	1'290	0
Charges portées au fonds balisage	3'000	3'022	2'787
Charges portées au fonds Suisse Rando	60'000	56'563	59'564
	246'800	218'167	193'070
Dotation de la provision pour le 50e anniversaire	2'000	8'000	2'000
Dotation (augmentation) du fonds Suisse Rando	108'000	107'446	106'089
Total des charges	356'800	333'613	301'159
Résultat (défictaire -) bénéficiaire de l'année	-7'280	-2'029	6'333
	349'520	331'584	307'492

Mouvement de la provision pour le 50^e anniversaire en 2023

	CHF
Solde au 1er janvier 2021	4 000
Dotation en 2021	8 000
Solde au 31 décembre 2021	12 000

Mouvement de la provision pour frais de changement de logo en 2021

	CHF
Solde au 1er janvier 2021 (après utilisation de CHF 2'340 en 2019)	7 660
Utilisation pour des acquisitions	1 290
Dissolution du solde (produit)	6 370
Solde au 31 décembre 2021	0

Mouvement du fonds balisage en 2021

	CHF
Solde au 1er janvier 2021	16 628
Pas de dotation.	
Utilisation (dissolution) :	
Différence honoraires mandat de tiers	1 981
Abonnements TPG des baliseurs	2 600
Achat de petit matériel pour la pose et l'entretien des panneaux de balisage	422
	-5 003
Solde au 31 décembre 2021	11 625

Mouvement du fonds Suisse Rando en 2021

	CHF
Solde au 1er janvier 2021	395 718
Versement de Suisse Rando	107 446
	503 164
Utilisation (dissolution) :	
Honoraires du responsable de la section technique	32 041
Matériel pour les participants à la Journée cantonale sur les chemins de randonnée Participation au coût d'impression des programmes 2022	7 500
Coût et participation à des cours de formation	5 576
DropNet : enregistrement et web hosting	3 688
Abonnements promotionnels au magazine "RANDONNER.CH"	2 951
Participation aux frais d'impression du rapport annuel 2020	1 610
Déplacement et participation à des séances Rando interassociations	1 588
Cotisation à l'association "Genève Montagne"	1 143
Infomaniak : hébergement	300
	166
	-56 563
Solde au 31 décembre 2021	446 601

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

Genève Rando

pour l'année 2021

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2019, nous avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2021 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comptable et au comité. La mission des vérificateurs consiste, à l'aide de leur vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des questions, à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement Claude Guignard, expert-comptable diplômé, qui a assumé la tâche de comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2021 se soldent par un excédent de charges de CHF 2'029. Il vous est proposé de porter ce résultat déficitaire en déduction de la fortune de l'association, qui se réduit ainsi à CHF 70'788.

En conclusion de notre vérification nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comptable.

Vandoeuvres, le 3 mars 2022

Les vérificateurs :

Josiane Petrus
1^{ère} vérificatrice



Marguerite Contat
2^e vérificatrice



Procès-verbal de la 48^e assemblée générale de Genève Rando

tenue sous la forme écrite le 7 mai 2021,
rue du Grand-Pré 6, Montbrillant, 1201 Genève

Christiane Linemann, vice-présidente du comité, ouvre l'assemblée à 10h00.

Elle constate la présence, à part elle-même, de Claude Guignard, lequel s'est occupé de la préparation formelle de cette assemblée et de Pierre Lehmann, tous membres du comité.

Elle commence par rappeler que l'assemblée générale annuelle, fixée au 17 avril 2021, a été, dès le début de l'année et en raison de la poursuite de la pandémie de Covid-19, reconnue comme impossible à tenir sous la forme physique prévue et transformée en assemblée virtuelle, sous la forme écrite, conformément à l'art. 27 de l'ordonnance 3 du Conseil fédéral. Les membres ont reçu communication de cette décision et ont reçu le matériel nécessaire à permettre la votation écrite par courrier daté du 12 avril 2021. Il n'a pas été reçu d'opposition avec cette manière de procéder.

Christiane dépose sur la table de l'assemblée les plus de 200 enveloppes reçues, non ouvertes. Les 3 participants à l'assemblée ouvrent les enveloppes, sortent les bulletins de vote, les examinent et les trient. Ils en trouvent 216, dont 3 émanent de membres collectifs qui comptent double (art 15 des statuts). Il y a au final 221 votes exprimés. Le dépouillement, rendu difficile par le nombre des bulletins panachés comportant des abstentions, est dûment vérifié par comptages contradictoires. Il fait apparaître que l'ensemble des points de l'ordre du jour soumis à votation ont été très largement adoptés, seules étant relevées 4 voix négatives, les autres étant des abstentions.

Irmgard Flörchinger voit son mandat de 3 ans comme membre du comité renouvelé pour 3 ans et François Niggli devient nouveau membre du comité. Paul Everett, président, qui a mis fin à son mandat, est remplacé par Irmgard Flörchinger qui devient ainsi nouvelle présidente. Ces 3 nominations recueillent chacune 97,7% d'approbations.

Le comité se compose dès lors, dès le jour de cette assemblée, de la manière suivante :

Irmgard Flörchinger, présidente (fin du mandat 2024)

Christiane Linemann, vice-présidente (fin du mandat 2022)

Myriam Debonville, membre, trésorière (fin du mandat 2023)

Margrit Gugelmann, membre (fin du mandat 2023)

Claude Guignard, membre (fin du mandat 2022)

Pierre Lehmann, membre (fin du mandat 2023)

François Niggli, nouveau, membre (fin du mandat 2024).

Nous avons reçu une vingtaine de réponses positives à notre demande pour un-e vérificateur-trice des comptes. Nous allons prendre contact avec toutes les personnes intéressées. Pour cette raison nous ne pouvons pas encore communiquer le nom de la quatrième personne. Pour 2021, les vérificatrices sont Marguerite Contat et Josiane Petrus, 1ères vérificatrice et France Baussière, suppléante, toutes déjà élues.

Ces constatations étant faites et le dépouillement des votes exprimés étant terminé la vice-présidente lève l'assemblée à 16h00.

Les bulletins de vote, les feuilles de dépouillement et le procès-verbal original signé du dépouillement des votes sont conservés, sous pli fermé, avec le dossier de bouclage des comptes 2020.

La vice-présidente
Christiane Linemann

Le responsable financier
Claude Guignard

I. DENOMINATION

Art.1 : Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faitière suisse.

II. SIEGE

Art. 2 : Genève Rando a son siège à Genève

III. BUT

Art. 3 : Genève Rando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de Genève Rando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année. En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois. La décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale tenue sous la forme écrite du 7 mai 2021, en modification de ceux du 13 avril 2019. Ils entrent immédiatement en vigueur.



Courriel: info@geneverando.ch

Site internet: www.geneverando.ch

Adresse postale: Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en
suisse

La marque de la gestion
forestière responsable  **FSC**



info@geneverando.ch
www.geneverando.ch